

Année 1769.

L'an 1769, en mars, je curé dudit Saint-Cyr, ay fait racommoder tous les ornements de l'église, cest à dire qu'on a redoublé toutes les cinq chappes avec des toiles gommées et du galon neuf, *item*, 23 chazubles, y compris deux dalmatiques, toutes doublées à neuf avec des galons et recoupées sur un patron bien fait. On y a mis des croix neuves à la plus part ; il est neuf chazubles en galon fin, une autre de toute beauté dont on a trouvé les galons. Cette réparation, qui doit durer longtemps, fait que la sacristie est une des plus riches des paroisses de campagne. Cette réparation a coûté 136 livres, dont le Sr curé a donné de ses deniers plus de 80 livres, comme il appert sur le livre de la luminaire. Aussi le linge et les ornements sont dans le meilleur état possible. *Ora pro rectore benevolo.*

L'an 1769 les luminiers ont acquis environ 500 chaises de paille pour l'église, des deniers de la confrérie du Très Saint Sacrement. On divise le produit entre la fabrique et la confrérie.

Le Sr curé poursuit la demande juridique qu'il a faite à MM. les comtes de Lion du jardin sis dans le château dépendant jadis de la cure ; quoique ce jardin soit de petite valeur, il fait la tentative de l'obtenir par sentence. La récolte de vin n'a pas été bonne. Il est des tableaux dans l'église qui m'ont été donnés par MM. les Suisses de Vacco ; celui de l'Annonciation par M^e Chérer, et celui de l'Adoration du Saint-Sacrement par M. Felter, je les ai donnés à l'église.